Image not found or type unknown

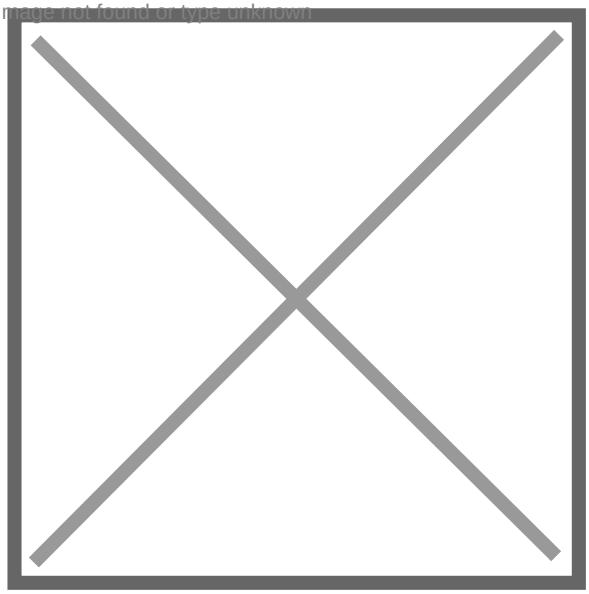

Refus du 1% Patronal à attribuer un logement

Par **lilia92**, le **09/06/2016** à **10:25**

Bonjour,

Divorcée avec un enfant à charge, cela fait plus de 2 ans que j'attends une offre de mon 1% patronal.

Après plusieurs relances et un courrier d'une assistante sociale, je ne comprends pas cet obstinant refus sous différents prétextes:

Tout d'abord, ils m'ont dit que ce que je recherchais était un mouton à 5 pattes vu mon salaire et que je demande le 92 (puisque je travaille dans le 92).

Quand je demande un F2 (c'est ce que j'ai actuellement) on me dit ce n'ai pas possible à cause de la DASS et d'autres bobards.

Quand j'appelle la chargée du dossier, à l'annonce de mon nom elle me raccroche au nez, je lui ai envoyé un mail pour essayer de comprendre cette attitude elle me répond que quand ils auront quelque chose ils me contacteront sans aucune excuse.

Quand je sollicite l'appuie de la RH elle me dit qu'ils sont pas une agence et que le mieux c'est de passer par le privée ou bien de s'éloigner (là je [smile7] et je lui réponds que si je m'éloigne je ne peux plus venir travailler)

Sachant qu'en Septembre 2015 j'ai eu un accident de travail suite à un Burn Out et que là je suis mi temps thérapeutique. sans compter le changement d'école de mon fils (4 heures dans les transports) sans compter les problèmes de mon ex époux qui habite à coté.

Je suis à bout, j'espère que quelqu'un pourra me dire quel est le recours dans ma situation.

Je vous remercie d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés